

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

29 MAI 2024



Date du conseil	
29 MAI 2024	
Personnes présentes :	Josiane PAILLEUX, Lydie CASTAGNET, Adeline PORTET (M), Yvan DOURTHE (A), Samuel DURAND (A), David JAQUET, François LESPEL (A),
Personne(s) excusée(s) :	Coralie GRISALENA-
Personnes absentes :	Alexis GEROMETTA Patrice MARQUETTE

Ordre du jour

- 1- **Approbation du compte-rendu du 08 avril 2024**
- 2- **Présentation esquisse et estimatif Salle des Fêtes**
- 3- **Délibération emplacement city stade**
- 4- **Validation de devis divers**
- 5- **Questions diverses**

Madame le Maire Adeline Portet (AP) est présidente de séance et Samuel Durand est secrétaire de séance.

Madame le Maire déclare la séance ouverte à 18h35.

1) APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 08/04/24 :

AP demande si tout le monde a bien reçu le procès-verbal avec la convocation et l'a lu. Les questions sont posées dans cet ordre, et les réponses sont affirmatives.

Le compte-rendu est mis au vote.

- Qui est contre ? 0
- Qui s'abstient ? 0
- Qui est pour ? 7

Les conseillers présents votent à main levée à la troisième question « qui est pour ? ».

Le procès-verbal est donc approuvé à l'unanimité

2) Présentation esquisse et estimatif Salle des Fêtes :

Me Le Maire présente Mr Arnal et Mr Lambert les architectes en charge du projet de la rénovation et extension de la salle des fêtes.

Différentes suggestions sont présentées selon la dernière esquisse retenue avec une extension en toit plat habillée d'un bandeau avec débord de toit de 1m

L'extension représente une surface réceptive en plus de 116m², plus la cuisine agrandie de 14m²,

L'estimatif budgétaire est remis aux membres du CM

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

29 MAI 2024



Le CM décide de se réunir très prochainement pour définir une des solutions présentées et revenir vers MRS Arnal et Lambert pour continuer le projet et commencer le dossier de PC,

3) **Délibération emplacement city stade:**

YD, représente l'historique du projet avec un emplacement initialement prévu derrière les logements communaux à gauche du bourg

YD précise qu'après échange avec certains administrés et après consultation du CAUE en fin d'année 2023, une implantation plus au centre du bourg serait plus adéquat et rassurant pour les familles

L'emplacement retenu se situe sur la parcelle en limite nord A 1024 (bord de fossé) proche de la future extension de la salle des fêtes.

AP procède au vote :

- Qui est contre ? 0
- Qui s'abstient ? 0
- Qui est pour ? 7

Les conseillers présents votent à main levée à la troisième question « qui est pour ? ». La délibération est donc approuvée à l'unanimité.

4) **Validation de devis divers:**

SD présente les devis de MR ZAGO DAMIEN pour le projet de la chaufferie, l'un portant sur la dépose des chaudières gaz, cette manipulation était prévue à l'origine par la société DERICHEBOURG qui l'a retiré du marché (moins-value), l'autre devis concerne du matériel complémentaire à l'installation des chauffe-eaux

Après prise de connaissance des éléments, nous procédons au vote sur le choix

AP procède au vote :

- Qui est contre ? 0
- Qui s'abstient ? 0
- Qui est pour ? 7

Les conseillers présents votent à main levée à la troisième question « qui est pour ? ». Les devis sont donc approuvés à l'unanimité

Toujours concernant les travaux de chauffage, une installation électrique doit être installée entre le local du comité des fêtes et la chaufferie, deux devis sont présentés

Société Didier CHAMBON

Mr GALISSAIRE

AP procède au vote :

- Qui est contre ? 0
- Qui s'abstient ? 0
- Qui est pour ? 7

Les conseillers présents votent à main levée à la troisième question « qui est pour ? ».

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

29 MAI 2024



Le devis de MR CHAMBON Didier est approuvé à l'unanimité

SD présente les devis de changement d'escalier du domicile de Me et Mr Mionnet,
2 devis d'escalier sont remis avec un devis pour la lasure de celui-ci

Menuiserie Mr Simon Chautems

Menuiserie Mr Losse

Olivier Boulouguet (peintre)

AP procède au vote :

- Qui est contre ? 0
- Qui s'abstient ? 0
- Qui est pour ? 7

Les conseillers présents votent à main levée à la troisième question « qui est pour ? ».
Les devis de MR Mr Simon Chautems et Mr Boulouguet Olivier sont approuvés à l'unanimité

YD présente les devis de terrassement et construction du city stade,

2 devis sont soumis au vote

Entreprise ESBTP qui réalise le terrassement et l'installation du City-stade

Entreprise EUROVIA uniquement pour le terrassement

Et entreprise Sport nature pour la structure

YD remet un tableau comparatif des montants avec une économie de plus de 6800,00€ en faveur de ESBTP

AP procède au vote :

- Qui est contre ? 0
- Qui s'abstient ? 0
- Qui est pour ? 7

Les conseillers présents votent à main levée à la troisième question « qui est pour ? ».
Le devis de ESBTP est approuvé à l'unanimité

5/ QUESTIONS DIVERSES

SD précise le menu proposé lors du repas du 13 juillet au soir offert aux administrés, celui-ci est validé par tous

SD, présente le planning de la tenue du bureau de vote en vue des élections européennes du 9 juin, et s'assure des disponibilités de chaque conseiller

AP, lit un courrier de mécontentement de MR CASTRO-MATOS envoyé en recommandé à la mairie portant sur la façon dont la municipalité a organisé et choisi le nom des voies,
AP se propose d'envoyer un courrier en réponse de façon à réexpliquer une nouvelle fois la façon dont le CM a opté pour que cet adressage soit le plus fluide et efficace possible selon les recommandations et lois en vigueur,

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

29 MAI 2024



AP, explique que la place du village a besoin d'un nettoyage pour enlever les mauvaises herbes, en l'état SD suggère de faire intervenir un professionnel des espaces verts qui a une certification Phytosanitaire, le CM est d'accord de solliciter une personne externe sur ce sujet,

LC, prend la parole et explique que le 28 mai elle a participé à une réunion DFCI t annonce le refus de la DFCI à financer le bouchage des trous de la piste DFCI du Bartam ou habite Me et Mr Derteil,

LC, présente aussi le souhait de Mr Carreyre d'échanger une de ses parcelles avec une de la commune en bout de piste et qu'une décision sera attendue de part le CM

YD et SD informe qu'une réunion est prévue avec MR BEZOS président de la DFCI et son adjoint MR LABREZE le 6 juin prochain de façon à ce que différents sujets et points soient éclaircies sur les interactions Municipalité et DFCI dans une perspective de collaboration durable et efficace dans l'intérêt du collectif.

JP, demande s'il serait envisageable de réitérer une opération nettoyage de la commune comme celle qui avait eu lieu en fin de confinement, l'ensemble du CM y est favorable Il est convenu d'informer les associations du village aussi pour que cette action soit collective si possible,

YD, informe le CM que la société de chasse a besoin de renfort dans le cadre du nettoyage en vue du salon du 22/06, si il y a des volontaires ils sont ls bienvenus le samedi 1^{er} juin,

JP, demande si il serait possible aussi d'offrir une carte cadeau ou un bon d'achat quand il y a une naissance dans le village, au même titre qu'une gerbe est offerte lors d'un décès Après multiples échanges l'idée est retenu, une décision ultérieure définira le montant

A 20H35 l'ordre du jour étant épuisé, Madame Le Maire clôt le conseil municipal.